

Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE pour les structures culturelles

La structure culturelle KULTUR|LX - ARTS COUNCIL LUXEMBOURG
ayant son siège social à l'adresse 4, BOULEVARD F-D ROOSEVELT
L-2450 LUXEMBOURG
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro J145
(à biffer si non applicable), représentée par M. JO KOX / M. MICHEL WELTER,
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures
culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte
de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: Jo Kox

Fonction: PRÉSIDENT

Date: 23/10/2013

Cachet:

Kultur|lx Arts Council
Luxembourg

5-7, rue de l'Alzette
L-4011 Esch-sur-Alzette
T. +352 26 26 21 21 www.kultur|lx.lu

Nom: MICHEL WELTER

Fonction: VICE-PRÉSIDENT

